

Avis de constitution

SOCIETE « LA FORET AFRIQUE SARL » en abrégé « LAF SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NON LOIN DE
CGK, Lot 2102, Ilot 206

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FORET AFRIQUE SARL » en
abrégé « LAF SARL »

Objet : - Transport
- Logistique
- Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NON LOIN DE
CGK, Lot 2102, Ilot 206

Dirigeant(s) Mlle BOCOUM DJENI ZENAB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05028 du 22/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29903/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

